

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4768

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Jugement d'ouverture

Date : 21 août 2026.

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.

383 894 052 RCS Paris.

GEDEON PROGRAMMES.

Forme : Société anonyme.

Activité : Développement exploitation production réalisation distribution édition achat vente échange de tous programmes produits oeuvres audiovisuelles pour la télévision à l'exception de la fiction et de manière générale toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à la télévision sous toutes leurs formes et procédés multimédia actuels ou futurs exploitation réalisation directe indirecte de toute oeuvre de l'esprit artistique littéraire scientifique électronique ou d'information à l'exception de la fiction - développement, exploitation, production, réalisation, distribution de films, produits, oeuvres cinématographiques et audiovisuelles et de fictions télévisuelles, de sites multimédia et tout développement lié à internet, produits, oeuvres audiovisuelles pour la télé et pour le cinéma et de manière générale, toute opération se rattachant directement ou indirectement à la télé et au cinéma sous toutes les formes et procédés multimédias actuels ou futurs.

Adresse : 155, rue de Charonne, 75011 Paris.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 juillet 2026, désignant liquidateur : Selarl Guigon associés en la personne de Me Pierre-Adrien Guigon, 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.